



## Règlement des sélections aux Championnats de France 2019

La sélection pour la participation aux Championnats de France :

- Minimes
- Minimes flotte collective doubles
- Espoirs Solitaires et Equipage
- Glisse
- Extrême Glisse
- WindFoil

sera faite sur :

- Des quotas de ligue en accord avec la FFVoile
- **Des minima techniques** sur des épreuves de Grade 4 (SIL et Nat) au cours de la période de février à juin 2019 (voir fiche détaillée par support).

### 1 - Les programmes de régates retenues pour les sélections

Vous retrouverez dans chaque fiche détaillée par série :

- les épreuves retenues pour les minimas
- Les quotas par série pour l'année 2019
- Le mode de sélection (direct et/ou à point)
- Les épreuves retenues par séries

### 2 - Epreuve de sélection sur sélectives de ligue (grade 5A) :

- Prise en compte des points de la place, obtenus dans le classement général de la régata (sans retirer les coureurs étrangers à la Ligue).
- Un coureur DNC aura les points afférents à la régata considérée.
- Une régata est validée si **une course est courue**

### 3 - Epreuves de sélections sur régates interligues et/ou nationaux (Grade 4):

- Prise en compte des points de la place, obtenus dans le classement général de la régata (sans retirer les étrangers).
- Un coureur DNC aura les points afférents à la régata considérée.

### 4 - Calcul du classement pour chaque série :

- Un classement général des épreuves validées sera établi et servira de base à la sélection sur quotas de la ligue Auvergne Rhône Alpes.
- Le coureur ayant le moins de points sera classé premier d'un classement par points croissants
- S'il y a des égalités dans le classement général des sélections au Championnat de France, le départage se fera sur le résultat de la dernière épreuve validée (Grade 5A/SL ou Grade 4 /SIL- NAT).

### 5 - Pour être éligible à un quota de ligue, prise en compte des critères suivants :

- Etre licencié dans un club de la ligue Auvergne Rhône Alpes pour l'année 2019
- **Remplir les minima techniques** sur les épreuves de références sur la série concernée
- Avoir fait **Acte de candidature** au plus tard le 6 avril 2019 (Voir fiche)
- Etre dans les places du classement permettant d'être retenu sur quotas de ligue
- Avoir un comportement correct en collectif et une implication soutenue dans la pratique de son sport

### 6 - Comité de sélection régional :

Elle est composée de la façon suivante :

- Les responsables élus de la Commission Sportive,
- Le cadre technique chargé du sportif,
- les managers de série

Les Délégués de séries et entraîneurs de clubs des séries concernées seront consultés avant ou à l'occasion de la commission.

La commission statuera quel que soit le nombre de participants et aura délégation du CA pour statuer.

La commission de sélection de ligue définira les coureurs présélectionnés dans l'ordre du classement de sélection.

Le coureur présélectionné devra confirmer sa participation dans les 48 heures qui suivent la décision de la commission. (Une information sera effectuée nominativement par la ligue) Pour être définitivement sélectionné il devra répondre aux 4 points cités plus haut.

En cas de problème de sélection pour une série :

Dans le cas où aucune épreuve de sélection n'a pu être validée sur une série, c'est le comité de sélection régional qui définira les coureurs sélectionnés sur cette série. Il fera au regard des éléments à sa disposition (Résultats sur d'autres épreuves que celles de la sélection, progression, investissement, projet sportif ...)

**7 - A titre exceptionnel - Cas de sportifs à forts potentiels :** Au regard de projets sportifs de coureurs à fort potentiel dans le cadre du dispositif national détection, la commission de sélection, via le CTS chargé du sportif, pourra proposer des coureurs n'ayant pas rempli les conditions ci-dessus.

**8- Acte de candidature**

Chaque sportif souhaitant réaliser les sélections au championnat de France devra retourner un acte de candidature au plus tard le 6 avril 2019 à l'adresse mail de la ligue de voile : [ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr) . + Adresse mail de son club / entraîneur pour information

Le coureur utilise la fiche proposée à cet effet en page 4.

## Acte de Candidature (Recto) Championnat de France 2019

A retourner à [ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr) avant le 6 avril 2019

Je soussigné(e),  
Nom et Prénom : ..... Numéro de Licence : .....  
Club : .....  
Catégorie : H O F O Date de naissance : ...../...../.....

Navigant en tant que BARREUR(SE)  EQUIPIER(ERE)  avec : .....

Licencié(e) de la Fédération Française de Voile et de Nationalité Française (Article 6g du règlement intérieur de la FFVoile), déclare faire acte de candidature au(x) Championnat(s) de France suivant(s) :

**Championnat de France Minimes à Martigues**

Le support pour lequel vous aller courir la sélection :

Optimist O Bic 293 O Tyka O Open Bic O RS Feva O

**Championnat de France Espoirs Glisse à Brest**

Le support pour lequel vous aller courir la sélection :

Bic 293 O Catamaran 15,5 O Catamaran SL 16 O Catamaran Nacra 15 O

**Championnat de France Espoirs Solitaires et Equipages à Brest**

Le support pour lequel vous aller courir la sélection :

Laser Std O Laser Radial O Laser 4.7 O 420 O

**Championnat de France Espoirs Extrême Glisse**

Le support pour lequel vous aller courir la sélection :

RRD 120 O Formule 31 O

**Championnat de France Espoirs Windfoil**

Le support pour lequel vous aller courir la sélection :

Windfoil O  
matériel utilisé : Planche .....Foil .....

**Acte de Candidature** (Verso)  
Championnat de France 2019

Mon projet 2019 – Mes motivations

## Système des sélections 2019 aux Championnat de FRANCE Optimist

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2018

### 1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

#### MINIMA 2019

Être classé dans les **50% (SIL) 75 % (CIP)** du classement général **sur une des 3 épreuves de références**

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.  
Les épreuves de référence :

- **CIP La Rochelle du 13 au 19 avril 2019**
- **SIL La Pelle Marseille le 11 et 12 mai 2019**
- **SIL Marseillan du 8 au 10 juin 2019**

### 2 / Comment se fait la sélection ?

*"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"*

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

#### QUOTAS 2019

[2] Min Filles, [6] Min Garçons

#### MÉTHODE 1 : Sélection DIRECTE

Sur la **CIP** La Rochelle du 13 au 19 avril, [1] Quotas fille et [3] Quotas Garçons

#### MÉTHODE 2 : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

SIL de Marseille les 11 et 12 mai / SIL de Marseillan du 8 au 10 juin

Nous additionnons les points des places des classements finaux. Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Ici : [1] Quotas fille et [3] Quotas Garçons

**Système des sélections 2019 aux Championnats de FRANCE Minimes  
Flotte collective -Dériveurs double RS FEVA**

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

**1 / Les minimas c'est quoi ?**

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

**MINIMA 2019**

**Être classé** dans les **70 %** du classement sur une des épreuves de références

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.  
Les épreuves de référence :

- **SIL Marseillan 21 et 22 avril**
- **SIL Martigues 18 et 19 mai**

**2 / Comment se fait la sélection ?**

*"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"*

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

**QUOTAS 2019**

**[1] FC Double Fille, [3] FC Double Garçon/mixte**

**MÉTHODE : Sélection aux POINTS**

**SIL Marseillan 21 et 22 avril / SIL Martigues 18 et 19 mai**

Nous additionnons les points des places des classements finaux.  
Ceux et celles obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

## Système des sélections 2019 aux Championnats de FRANCE Open Bic

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2018

### 1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

#### MINIMA 2019

Être classé **en open Bic** sur une des épreuves de référence

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif, ta maîtrise technique de l'open bic et tes résultats.

Les épreuves de référence :

- **Ligue 23 mars au CVLM**
- **Ligue 7 avril à Martigues**
- **Coupe de ligue AURA**

### 2 / Comment se fait la sélection ?

*"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"*

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

#### QUOTAS 2019

[2] Min Filles, [3] Min Garçons

#### METHODE 1: sélection DIRECTE

**Grade 5A Martigues le 7 avril** [1] Min Filles, [1] Min Garçons sont disponibles ici

#### METHODE 2 : par le Comité de Sélection

[1] Min Filles, [2] Min Garçons sont disponibles ici

Le comité de sélection attribuera ces places aux coureurs selon les critères suivants :

- Les résultats réalisés lors des régates Open Bic et, pour les coureurs en double pratique, les résultats sur leur support principal.
- La maîtrise technique de l'Open Bic
- L'état d'esprit et l'implication sur la saison
- Le potentiel sportif.



## Système des sélections 2019 aux Championnat de FRANCE Minimes Série Tyka

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

### 1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

#### MINIMA 2019

Être classé dans **50 %** du classement général **sur une épreuve de référence**

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

Les épreuves de référence :

- **National jeune Mandelieu 19 au 22 avril**
- **SIL cata alpes à Aix les bains les 18 et 19 mai**

### 2 / Comment se fait la sélection ?

*"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"*

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

#### QUOTAS 2019

[3] Tyka Open

#### MÉTHODE : Sélection DIRECTE en 2 temps

Sur le **National** de Mandelieu du 19 au 21 avril, [2] Quotas sont disponibles

Sur la **Cata Alpes Aix les bains les 18 et 19 mai** [1] Quota disponible ici

## Système des sélections 2019 aux Championnats de FRANCE OD 293 Minime et Espoir

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

### 1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

#### MINIMA 2019

Être classé dans les **50% du classement général** (garçons+filles) **sur 2 interligues**

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

### 2 / Comment se fait la sélection ?

"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

#### QUOTAS 2019

**[1] Min Filles, [3] Esp Filles, [3] Min Garçons, [4] Esp Garçons.**

#### MÉTHODE 1 : Sélection DIRECTE

Sur le **National** Dunkerque du 19 au 21 avril, [1] Quotas minime et [1] espoir sont disponibles

**Objectif** : être dans les 8 premiers du classement de série

#### MÉTHODE 2 : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

**10 mars ASPTT / 30 et 31 mars SIL Carry le Rouet**

**18 et 19 Mai SIL Carnon / 26 mai ASPTT / 8 et 9 juin SRVG**

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série. (garçon ou fille)  
Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

## Système des sélections 2019 aux Championnat de FOIL

Période de sélection du 1er janvier au 9 juin 2019

### 1 / Comment se fait la sélection ?

"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> de 2 façons possibles,

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places attribuées aux championnats de France par la FFVoile pour notre région.

### QUOTAS 2019

[8] Foil Garçons, [1] Foil Fille,

### MÉTHODE 1 : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes en région ou Hors région :

**Mars : Ligue(s) régional ASPTT**

**Avril : Neptune Ciotat PACA**

**Mai : Ligue(s) Foil Toulon**

**Juin : Ligue Foil itinérance paca**

**Obs / départage : DéfiWind,**

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série. (garçon OU fille) Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s. 2 régates minimum.

Le comité de sélection de la ligue AURA délibèrera pour valider les sélectionnés. Seront pris en comptes les conditions réelles de régates (nombre de participants, vent, nombre de courses parcours types...)

## Systeme des selections 2019 aux Championnat de Extrême Glisse

Période de sélection du 1er janvier à mi juin 2019

### 1 / Comment se fait la sélection ?

"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> de 2 façons possibles,

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places attribuées aux championnats de France par la FFVoile pour notre région.

#### QUOTAS 2019

[1] RRD 120 Minime Fille, [3] RRD 120 Minimes Garçons,  
[1] RRD 120 Espoir Fille, [5] RRD 120 Espoir Garçon,  
[1] F31

#### MÉTHODE 1 : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes en région ou Hors région :

**Mars : Ligue(s) régionale ASPTT**

**Mars : SUD Hyères**

**Mai : Ligue(s) Slalom PACA itinérance**

**Mai : ligue régionale ASPTT**

**Juin : Ligue Slalom**

**Obs / départage : DéfiWind**

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série. (garçon OU fille) Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s. 2 régates minimum.

Le comité de sélection de la ligue AURA délibèrera pour valider les sélectionnés. Seront pris en comptes les conditions réelles de régates (nombre de participants, vent, nombre de courses parcours types...)

## Système des sélections 2019 aux Championnats de FRANCE Laser

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

### 1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

#### MINIMA 2019

Être classé dans les **50 %** du classement sur une des épreuves de références  
(hors Europa Cup dans les 60 %)

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

Epreuves de référence :

- Interligue de Hyères du 23 et 24 février
- Europa Cup de Hyères du 11 au 14 avril
- Interligue de Martigues du 27 et 28 avril
- Demi National de Marseillan du 30 mai au 2 juin

### 2 / Comment se fait la sélection ?

"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

#### QUOTAS 2019

[1] STD Garçons, [4] Radial Fille, [5] Radial Garçons, [3] 4.7 Fille,  
[5] 4.7 Garçons

#### MÉTHODE - Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

- Régate de ligue de Thonon du 6 et 7 avril
- Interligue de Martigues du 27 et 28 avril
- Demi National de Marseillan du 30 mai au 2 juin

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série. (garçon OU fille) ?  
Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

## Système des sélections 2019 aux Championnat de FRANCE 420

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

### 1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

#### MINIMA 2019

Être classé dans les **75 %** du classement général de sa catégorie **sur une des épreuves de références**

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.  
Epreuves de référence :

- **SIL Marseillan 30 et 31 mars**
- **CIMA 17-21 avril**
- **SIL Martigues 18 au 19 mai**

### 2 / Comment se fait la sélection ?

"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

#### QUOTAS 2019

[1] 420 Fille, [2] 420 Garçons/Mixtes

#### MÉTHODE : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

**CIMA 17-21 avril / SIL Martigues 18 au 19 mai**

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série.  
Ceux et celles obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

**Système des sélections 2018 aux Championnat de FRANCE Catamarans  
Séries 15.5 et SL16**

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

**1 / Les minimas c'est quoi ?**

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

**MINIMA 2019**

**Être classé dans les 50 % du classement général sur une épreuve de référence**

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.  
Les épreuves de référence :

- **National jeune Mandelieu 19 au 22 avril**
- **SIL de la grande Motte du 29 au 31 mars**
- **SIL cata alpes à Aix les bains les 18 et 19 mai**

**2 / Comment se fait la sélection ?**

*"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"*

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

**QUOTAS 2019**

**[3] 15.5 Open , [2] SL16 Open**

**MÉTHODE 1 : Sélection DIRECTE**

Sur le **National** de Mandelieu du 19 au 21 avril, [2] Quotas sont disponibles pour les 15.5 et [1] Quota pour les SL16

**MÉTHODE 2 : Sélection aux POINTS**

Sur les régates suivantes :

**SIL de la grande Motte du 29 au 31 mars**  
**Cata Alpes Aix les bains les 18 et 19 mai**

[1] Quota disponible ici pour les 15.5 et le SL16

Nous additionnons les points des places des classements finaux  
Ceux et celles obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

**Système des sélections 2018 aux Championnat de FRANCE Catamarans  
Séries NACRA 15**

Période de sélection du 1er janvier au 12 juin 2019

**1 / Les minimas c'est quoi ?**

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

**MINIMA 2019**

**Être classé dans les 50 % du classement général sur une épreuve de référence**

Nous sommes attentif à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.  
Les épreuves de référence :

- **National jeune Mandelieu 19 au 22 avril**

**2 / Comment se fait la sélection ?**

*"je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"*

> **d'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

**QUOTAS 2019  
[1] NACRA 15**

**MÉTHODE 1 : Sélection DIRECTE**

Sur le **National** de Mandelieu du 19 au 21 avril